

Marignac. Les pêcheurs à l'heure du bilan lors de l'assemblée



Autour de la table, ils étaient une vingtaine à participer à cette réunion annuelle.

Publié le 02/04/2024 à 05:13

Correspondant

Les remerciements du président Jean-Pierre Jenn aux participants ont ouvert l'assemblée générale de l'AAPPMA de Marignac qui s'est tenue le 24 mars.

Lequel est aussitôt revenu sur l'activité 2023 de l'association avec des opérations répétées d'alevinage où les fortes pluies et crues ont impacté les résultats.

En termes d'actions, il a rappelé la participation de l'amicale aux pêches électriques avec Migado sur les secteurs de Marignac, Fronsac, Luscan et Saint-Bertrand-de-Comminges dont les résultats n'ont pas encore été communiqués mais qui révèlent déjà la présence assez importante de chabots, quelques loches et goujons, mais un peu faible en tacons.

Il a mis l'accent sur l'opération de nettoyage des rives de la Garonne avec la participation financière du collectif Club Mouche 31. "On rencontre de plus en plus de difficulté à mobiliser des bénévoles", fait-il remarquer et précise que 2 tonnes de déchets ont ainsi été ramassées, remerciant à nouveau les participants et faisant savoir que ce jour-là, une ancienne décharge a été découverte le long de la rive gauche de la Pique à Cierp-Gaud.

Ajoutant que l'AAPPMA avait poursuivi ce type de nettoyage en dehors de ses secteurs.

Le président a informé avec regret la probable disparition de la revue 2 024 "je Pêche", et à par ailleurs souligné la bonne fréquentation sur le parcours sans panier qui reste le fer de lance de la pêche sportive dans le secteur.

Côté finances, il était fait état d'une trésorerie dans le négatif malgré une hausse des adhésions (de 167 à 201) et la subvention communale, en raison de nombreux frais. Au rang des projets, des dates sont arrêtées (journée pêche pour enfants le 20 avril ; reconduction de l'opération nettoyage le 6 octobre) et d'autres sont à venir.

Pour tous renseignements : contact@aappma-marignac31.fr